

Enjeux et stratégies d'appropriation du territoire steppique : cas de la zone de Maamora (Saïda)

Berchiche T.

in

Bourbouze A. (ed.), Qarro M. (ed.).

Rupture : nouveaux enjeux, nouvelles fonctions, nouvelle image de l'élevage sur parcours

Montpellier : CIHEAM

Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens; n. 39

2000

pages 107-120

Article available on line / Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=CI000351>

To cite this article / Pour citer cet article

Berchiche T. **Enjeux et stratégies d'appropriation du territoire steppique : cas de la zone de Maamora (Saïda)**. In : Bourbouze A. (ed.), Qarro M. (ed.). *Rupture : nouveaux enjeux, nouvelles fonctions, nouvelle image de l'élevage sur parcours*. Montpellier : CIHEAM, 2000. p. 107-120 (Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens; n. 39)



<http://www.ciheam.org/>
<http://om.ciheam.org/>

Enjeux et stratégies d'appropriation du territoire steppique

Cas de la zone de Maamora (Saïda)

Tahar Berchiche

Institut National Agronomique, Alger (Algérie)

Introduction

La situation steppique évolue tant sur le plan social, économique qu'écologique. La région du sud ouest algérien représentée par les grands espaces steppiques de NAAMA, MECHERIA ET SAÏDA a de tout temps été l'espace d'élevage du mouton. Les trois zones réunies représentent à elles seules plus de deux millions et demi de têtes d'ovins. Cette région est caractérisée historiquement par une des races ovines la plus adaptée aux conditions du sud, il s'agit de la race Hamra qui se trouve naturellement dans son berceau.

Les déplacements fréquents des éleveurs, le nomadisme en particulier, ont permis un brassage de race par le mélange des troupeaux et la présence permanente des béliers. Il paraîtrait impossible de retrouver les races pures, fierté des régions et des zones steppiques.

Pour des raisons économiques et d'adaptation au milieu, les races locales ont toutes été croisées ou remplacées par la race Ouled-djelal qui semble être performante, adaptable et productive.

Actuellement les changements socio-économiques, le comportement boursier des éleveurs et la recherche d'une productivité économique sur fond de pâturage gratuit a peu à peu entraîné la disparition des races locales au profit des races performantes, plus marchandes telles que la race Ouled Djellal dont le berceau se situe entre Djelfa et Laghouat, dans les monts des Ouleds Nail. La zone de Maamora n'a pas échappé au bouleversement, cependant elle reste l'une des zones où se déroule le procès de production ovine sur espace steppique. Il s'agit d'une zone de la wilaya de SAÏDA, située à plus de 40 km au sud. Elle se distingue par la présence d'un espace à parcours assez riche mais voué au même titre que tout l'espace steppique à la dégradation par la forte charge du cheptel sur parcours.

Aujourd'hui cette zone rencontre les problèmes que vit la steppe algérienne à savoir l'accès libre au parcours sans délimitation, la semi-sédentarisation qui provoque une exploitation plus intense de la steppe, les pratiques pastorales ne répondant pas à la réalité du terrain, et enfin une course plus ou moins déguisée à l'acquisition du territoire dans le cadre de l'accession à la propriété foncière. Il y a évidemment d'autres problèmes annexes à la gestion de l'espace qui peuvent être cités et qui sont aussi déterminant pour la viabilité du milieu steppique. Mais il nous semble que l'accès au territoire donc la recherche d'accès à la propriété foncière sur des terres "ARCH" c'est à dire communautaire nous semble plus révélateur de l'évolution des systèmes de production en steppe donc des enjeux de développement du secteur.

I – Problématique

L'évolution des systèmes de production en steppe indique que la transformation des rapports de production dans la zone s'inscrit dans la logique de marché qui tend à gagner tout le secteur de l'élevage ovine. Alors que par le passé les éleveurs considéraient leur troupeau comme un capital Épargne, depuis quelques années les éleveurs s'intègrent petit à petit dans la sphère commerciale de la filière ovine en Algérie. Cette transformation a entraîné de nouvelles formes de production et de gestion des troupeaux.

Le système dominant caractérisant la steppe il y a quelques années est le nomadisme. Sa caractéristique principale est la mobilité incessante des troupeaux à travers l'espace steppique qui compte près de 16 millions d'hectares de parcours.

Le déplacement des éleveurs se faisaient du sud au nord en été "ACHABA", et du nord vers le sud en hiver dit "azaba". Les périodes printanières relativement bonnes permettaient aux éleveurs de se positionner au niveau de leur lieu d'origine lorsque les troupeaux ne sont pas nombreux, autrement le déplacement se faisaient vers les parcours riches.

La dynamique des systèmes de production a engendré des comportements liés particulièrement à la disponibilité des aliments de bétail. Des stratégies individuelles se sont développées en fonction des changements économiques et agro-écologique du pays. Ces stratégies ont émergé lors du mouvement du statut foncier (accès à la propriété foncière et réorganisation des terres collectives). Cette situation va dans le sens de la sédentarisation encouragé quelque peu par l'état par la mise en place de la loi sur l'accession à la propriété foncière agricole (APFA). Cette loi permet de mettre en valeur sur le plan agricole certaines zones potentielles. C'est aussi à notre point de vue, une manière de transférer la gestion du territoire aux mains des agriculteurs et des agropasteurs. C'est une voie de libéralisation de la production. Celle-ci semble entraîner les agropasteurs dans un modèle de gestion répondant plus à un savoir-faire moderne, dicté par la loi de l'offre et de la demande avec cette fois-ci la mondialisation de l'économie. Or l'insertion de l'activité ovine dans l'économie de marché agit directement sur les modes de vies et transforme les rapports sociaux à la campagne.

Les comportements individuels des agropasteurs se définissent par des stratégies d'attente impulsées par l'accès à la propriété foncière en zone semi-aride et ce dans le cadre de la mise en valeur du sud. C'est ainsi qu'apparaît la déstructuration des modèles archaïques sous l'effet de la dynamique des comportements de stratégie spéculative et mercantile. La prédominance de cette logique induit des modifications dans les relations sociales, économiques, voire politiques et écologiques.

L'interrogation première à notre sens est que le changement du paysage steppique entraînera-t-il l'émergence de nouvelles formes de pratiques pastorales par conséquent la recomposition de nouveaux systèmes de production, une conduite d'élevage nouvelle à laquelle plusieurs éleveurs seront amené à abandonner l'activité, provoquant une forme de prolétarianisation dont les tenants et les aboutissants risquent donner lieu un système à multicrise ? de même que permettra-t-il la mise en place d'une nouvelle classe d'agro-pasteurs dont les intérêts se conjuguent avec une redistribution de l'espace steppique ?

A ce titre les enjeux sont de taille, il s'agit de l'impact direct sur le milieu en terme d'équilibre écologique, de la régionalisation des parcours, et de la présence d'un nouveau type de mode de faire valoir par des sédentaires transhumants. L'émergence de rentiers au niveau foncier n'est pas à exclure.

La réponse aux interrogations n'est pour aujourd'hui. Mais il est déterminant d'investir le champ de la réalité et repenser aux projets intégrés et durables. L'exploitation scientifique des données et le suivi des exploitations sont, nous semble-t-il une approche plus judicieuse pour éviter le retour à des situations inextricables.

A ce titre la redistribution de l'espace foncier, la restructuration du marché, et l'évolution de la mentalité et du savoir faire sont des indicateurs révélateurs du comportement des acteurs de la filière ovine en steppe. La zone de Maamora n'a pas échappé au bouleversement que connaît le secteur de l'élevage en général.

II – Présentation de la zone

La commune de Maamora est localisée au sud de la wilaya de Saïda. Elle s'étend sur une superficie de 127 000 hectares et dépend administrativement de la Daira d'El-Hassasna qui est l'une des daïrate les plus importantes de la wilaya de Saïda tant sur le plan agricole que forestier. Sur le plan social regroupe les tribus les plus importantes de la zone ; la tribu d'El-Hassasna chergui (occupant le territoire est) et la tribu d'El-Hassasna gherbi (occupant le territoire ouest).

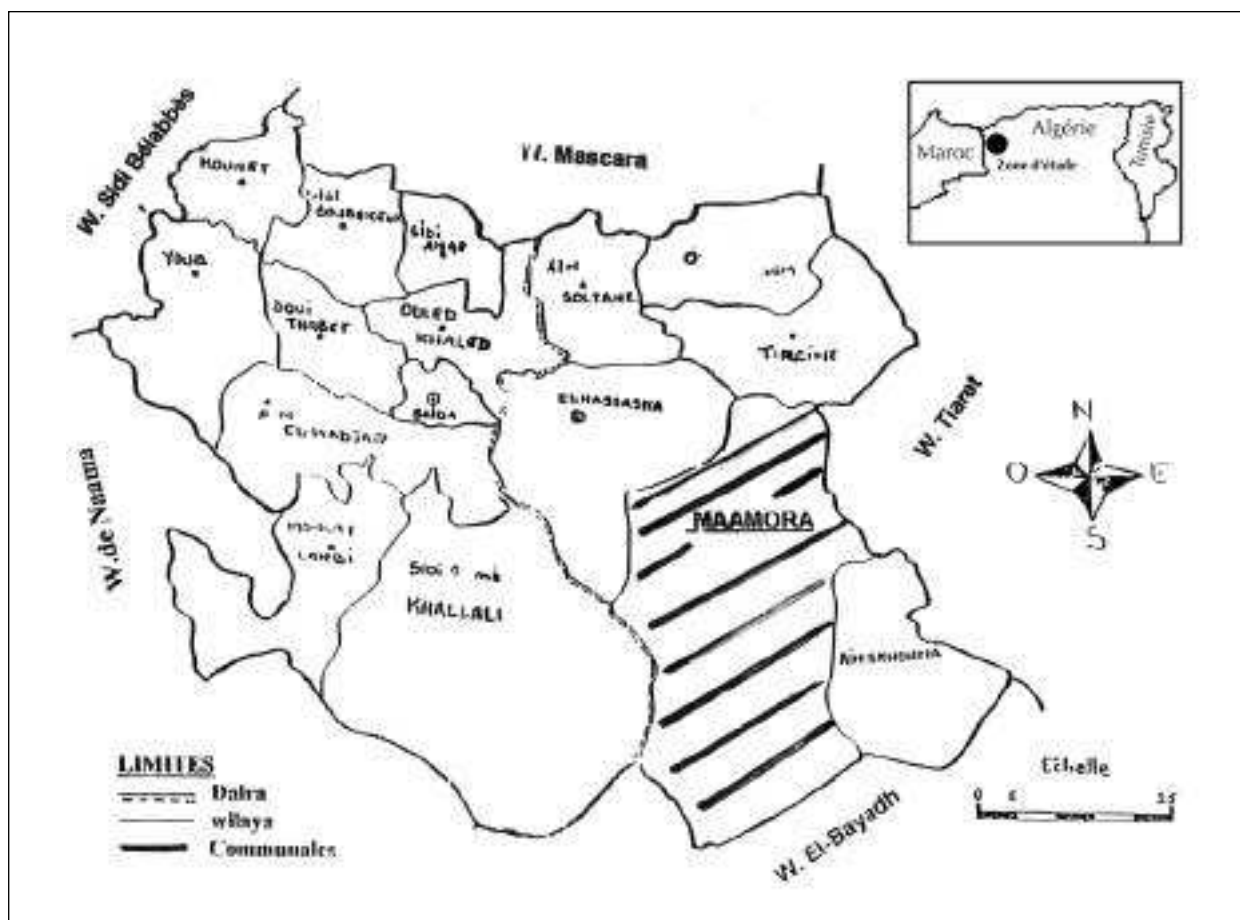
La commune de Maamora présente une relative centralité par rapport aux autres communes de la région (Carte 1). Elle se limite au nord par la commune d'El-Hassasna, au nord-est par la commune de Sidi Ahmed, au sud-est par la commune de Ain-skhoua, au sud par les communes de Rogassa et d'El-kheiter (de la wilaya d'El-bayadh), à l'ouest par les communes de Rofsa et de Madna (de la wilaya de Tiaret). La répartition des terres est présentée au Tableau 1.

Tableau 1. Répartition des terres de la commune de Maamora (1995)

Les terres	La superficie (ha)	Pourcentage (%)
Terres labourables	20 053	15,78
Forêts	25 065	19,72
Parcours	79 879	62,85
Terres improductives	2,103	01,65
Total	127 100	100,00

Source: Direction des services agricoles de la wilaya de Saïda, 1995.

Carte 1. Situation géographique de la commune



1. Caractéristiques naturelles de la commune

La zone de Maamora est subdivisée en trois bandes naturelles.

La bande du nord et nord-est qui se caractérise par la présence d'un relief montagneux sur une distance de 20 à 30 kilomètres. Cette bande comporte les derniers contreforts des monts DAIA (monts telliens). Elle représente 20% de la superficie communale soit près de 25 000 hectares, couvert de végétation arbustive et de taillis de chêne vert dégradé.

La bande du centre est une zone de plateaux représentant près de 16% de la surface communale soit un peu plus de 20 000 hectares. Cette partie de la commune englobe les terres agricoles à caractère céréalier. C'est la partie sub-steppique.

La bande du sud qui regroupe les hautes plaines steppiques jusqu'au Chott Chergui (lac salé sec). Cette bande est la partie la plus importante de la commune de Maamora. Elle représente plus de 62% du territoire soit environ 70 000 hectares. C'est là que se déroule toutes les activités pastorales.

La commune de Maamora ne possède pas de station météorologique, c'est par les relevés des stations limitrophes de Ain-Skhouna, de Khalfallah, et de Saïda distantes d'un rayon moyen de 40 kilomètres que nous avons recueillis les données climatiques. On a une moyenne de 7°C en hiver et de 27°C en été.

Quant aux précipitations, la zone reçoit une moyenne pluviométrique de 300 mm/ an, ce qui justifie l'aridité du climat.

Le vent est facteur important et nuisible dans cette zone par son action érosive et le déplacement du sable (phénomène assez marqué de la désertification). Le vent agit directement sur le sol et sur les plantes, particulièrement en période de sirocco (vent chaud venu du sud).

Ces aspects climatiques et naturels sont une indication de l'évolution du milieu pastoral.

La dégradation du milieu est une situation expliquant une présence de la diversité des systèmes de production mais surtout aussi leur adaptation.

2. Caractéristiques socio-économiques

La commune de Maamora compte une population de 7 412 habitants en 1996. Cette population est structurée sociologiquement en fraction de la tribu "Hassasna", nom d'ailleurs que porte la daïra. Cette tribu s'est scindée en deux sous-tribus en 1905, en tribu Hassasna gherbi et Hassasna chergui suite à des conflits qui opposaient les différents chefs de famille pour le pouvoir, selon notre enquête de 1992. Ces deux tribus se sont formées sur la base d'affinité régionale à partir des mouvements des population nomades qui ont générés des alliances (principalement des mariages).

Nous avons distingué quatre principales fractions qui se décomposent en grandes familles. Ces fractions ont joué un rôle très important dans la recomposition sociale et ce particulièrement après la seconde guerre mondiale (1945) et les années de disette.

En effet plusieurs familles du sud (région d'El-bayadh) et du sud-est (Mecheria) et parfois du Maroc sont venues s'installer dans la zone. Une forte mobilité sociale liée à l'élevage et à la recherche de parcours a marqué fortement la zone d'autant plus que l'accès au parcours appartient à tout le monde. C'est ainsi que d'autres familles sont venues s'installer directement et officiellement lors de la mise en place de village socialiste en 1970 pendant la révolution agraire. Ce qui a engendré des conflits par rapport à l'utilisation des parcours de la commune. Le problème de la gestion des ressources naturelles de la commune qui a bénéficié d'actions de développement à travers quelques projets du HCDS (Haut Commissariat au Développement de la Steppe) mais qui n'ont été d'aucune ampleur à développer les parcours ni à redonner un souffle à la bonne gestion de l'espaces, l'espoir de voir cette zone se développer n'est pas impossible mais le développement doit être incontournableement durable.

Il est important de signaler que les familles ou fractions composant la mosaïque sociale de Maamora trouvent leurs racines dans toute la région du sud ouest algérien. C'est ce qui semble expliquer la culture de conflits très particuliers à l'activité pastorale dans la zone. L'un des enjeux majeur de l'utilisation des parcours reste en fait l'organisation sociale elle-même. L'absence de réglementation et de gestion des parcours tenant compte de la réalité sociale de la zone a marqué l'élevage tant sur le plan de l'organisation que sur le plan de la production.

A. Mouvements des populations

La population de Maamora a subi une sédentarisation en grande partie. L'effet de cette sédentarisation sur les systèmes de production s'est fait ressentir dès les années 1990. Toutefois la mobilité tant du cheptel que de la population n'a pas pour autant cessée mais s'est cantonnée aux communes limitrophes.

Le phénomène de mobilité sociale chez les éleveurs de Maamora est lié à l'activité pastorale. Le transfert de population d'une commune à l'autre explique parfois la diminution du nombre d'habitants d'une commune à l'autre. Pour la commune de Maamora le nombre est passé de 6088 habitants en 1977 à 5 697 en 1987, alors que la commune voisine de Ain-Skhouna a vu le nombre d'habitants passer de 4 500 habitants en 1977 à 8 500 habitants en 1987. Cette situation s'explique surtout par le fait que la population pastorale a toujours été en quête de conditions agro-économiques favorables à leur élevage.

A ce titre Il faut noter que la commune de Ain-Skhouna a bénéficié pendant la période 1977 à 1981 de programme de mise en valeur agricole en irrigué en raison de la présence de quantité d'eau importante de la source naturelle Skhouna. Toute tentative de développement ou d'amélioration du milieu steppe, intéresse les agropasteurs. Par conséquent ce type de mobilité ne peut être assimilé au nomadisme, mais plutôt à la recherche d'espace de parcours qui répond aux attentes des éleveurs. D'ailleurs un retour partiel de la population vers la commune d'origine (Maamora) a été observé à la suite des nouvelles mesures d'accession à la propriété foncière.

B. Activités économiques de la commune de Maamora

Les principales activités notées au niveau de la commune sont par ordre d'importance, l'activité élevage ou pastorale, l'activité agricole proprement dite, et l'activité commerciale.

Les activités agricoles sont intimement liées à l'élevage, elles se résument à un système "céréale-élevage", elle représente 70% de la main-d'œuvre de la commune. Pour comprendre l'activité pastorale, il est important de connaître le processus agricole bien qu'il soit réduit à la céréaliculture.

Quant à l'activité commerciale et administrative, elle ne représente que 19% de la population active de la commune. Le reste est représenté par le secteur de la construction soit 11% de la main-d'œuvre occupée.

a] L'agriculture

Au regard des statistiques de la commune, les terres agricoles ne représentent pas assez de surface. La part des terres labourables est de 20 000 hectares soit 15,7% de la superficie totale communale. La céréaliculture conduite selon le système de rotation biennale (céréales - jachère) occupe la quasi totalité des terres.

L'examen du rapport de la daïra d'El - Hassasna pour l'année 1995 montre que la culture d'orge occupe plus de 70% de la superficie emblavée. Cette situation s'expliquerait à notre sens par le rôle que joue cette céréale dans l'alimentation du cheptel ovin.

b] Le commerce

La commune de Maamora est un village créé vers les années 1970 avec l'avènement de la révolution agraire. Le village lui-même est une création de la révolution. Il regroupa des attributaires de la révolution agraire dans le cadre de la troisième phase celle concernant le développement de l'élevage. Ce vil-

lage a donc vu une mise en place de structure commerciale de première nécessité. Mais depuis d'autres commerces se sont multipliés. Mais ces derniers sont plus en rapport avec les produits alimentaires et ceux nécessaires à la vie quotidienne des citoyens. Quant à leurs importances par rapport à l'élevage, elles sont minimales sinon que quelques petits éleveurs se sont convertis à ce métier ; le marché de la viande et du produit de l'élevage n'est pas situé au niveau de la commune. Il est au niveau du chef lieu de la wilaya.

c] L'élevage

La commune de Maamora compte près de 90 000 têtes d'ovins, 1 200 têtes de caprins, 380 têtes de bovins et une vingtaine de têtes d'équins, selon les données de la coopérative agricole et de service de la commune (1995). Au regard des statistiques de la commune nous constatons une diversité de classes de cheptel ovine ainsi qu'un nombre d'éleveur en évolution. Nous avons pour des raisons d'analyse, classé le cheptel en quatre catégories. La première est celle où se regroupent tous les éleveurs ayant moins de 50 têtes, la seconde est celle où le cheptel est compris entre 51 et 100 têtes, la troisième est celle où le cheptel est entre 101 et 200 têtes, et enfin la quatrième représente les éleveurs ayant plus de 200 têtes. Ainsi 47,7% sont représentés par la première catégorie, 38,2% par la seconde catégorie, 10,6% par la troisième et 03,5% par la quatrième. Il faut noter que la quatrième catégorie tient à elle seule 40,1% du patrimoine ovine de la commune qui est entre les mains de 35 gros éleveurs (Tableau 2).

Tableau 2. Répartition des éleveurs par nombre de têtes (1995)

Classes ou catégories	Nombre d'éleveurs	Pourcentage (%)
Moins de 50 têtes	475	47,7
Entre 51 et 100 têtes	380	38,2
Entre 101 et 200 têtes	105	10,6
Plus de 200 têtes	35	3,5
Total	995	100,0

Source: Service agricole de la commune de Maamora 1995.

L'enquête directe auprès des éleveurs nous a permis de connaître les mouvements qui régissent la vie pastorale sur le plan de l'utilisation des parcours, des terrains agricoles et surtout sur le plan de stratégie individuelle en termes de repositionnement spatial.

Ces données nous informent par ailleurs sur l'évolution des systèmes de production dans cette zone. Ainsi il faut rappeler que les systèmes de production ovine en zone steppique en générale se définissent par deux pratiques de la production ovine à savoir la production extensive qui se définit par la transhumance sur le territoire national et la sédentarisation sur des surfaces réduites pour les troupeaux dont le nombre n'est pas important.

Ces systèmes ont évolué en fonction de la demande du marché, de la disponibilité fourragère, et des prix des intrants. Les éleveurs steppiques au même titre que les éleveurs de la zone de Maamora ont adopté des stratégies de fonctionnement afin de ne pas subir les effets du changement que la société algérienne subit par la présence du libre marché et des prix.

Après quelques années de subvention et de régulation du marché de l'alimentation du bétail et de la viande par l'état, l'Algérie connaît une libéralisation du marché qui a directement affecté les systèmes de production en steppe et particulièrement en zone de Maamora. L'orge subventionnée a permis de "gonfler" le nombre d'éleveur par zone et ce en raison de spéculation sur l'orge par des individus déclarés au niveau communal comme étant des éleveurs mais ces derniers ne possèdent pas de troupeau (constat selon les déclarations du responsable du service agricole de la commune de Maamora). Néanmoins il faut signaler que le nombre d'éleveurs déclarés par les autorités communales ne cesse

d'augmenter (Tableau 3 et Figure). Durant les années 1980 à 1990 les déclarations ont été importantes, c'est l'une des raisons de spéculation. À ce sujet, nous avons constaté sur les listes de la commune vers le mois de juin 1987 la présence de noms de jeunes de la communes ayant été déclarés éleveurs, des cartes d'éleveurs étaient d'ailleurs en leur possession, mais ne possédant point de troupeau. Certes cette situation a engendré la rareté des aliments sur le marché normalisé et a provoqué un prix très élevé du produit en marché parallèle. Ce dernier a eu une répercussion inévitable plus tard sur le prix de la viande. Notons que ce contexte s'est estompé de lui même par l'ouverture au marché libre et surtout à l'absence de subventions sur l'orge et les aliments du bétail.

Figure 1. Evolution du nombre d'éleveurs

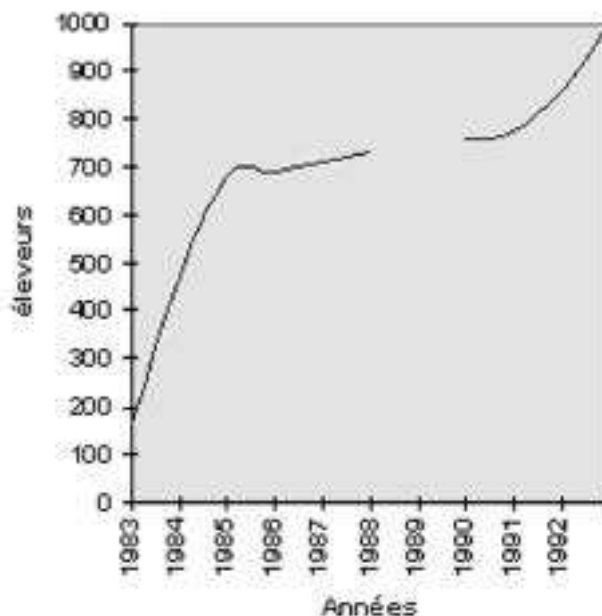


Tableau n°3: Évolution du cheptel ovin et du nombre d'éleveurs

Années	Nombre d'éleveurs	Nombre de têtes
1983	165	29 000
1984	472	29 865
1985	683	75 920
1986	689	42 362
1987	712	58 300
1988	731	59 222
1990	758	68 200
1991	772	68 500
1992	859	79 254
1993	995	89 978

Source : Service agricole de la commune de Maamora 1995.

Autrement dit la spéculation sur l'espace steppique n'a pas disparu. Aujourd'hui elle se manifeste au niveau foncier. L'occupation d'un territoire devient un enjeu capital de développement de l'élevage et surtout de la survie des petits éleveurs.

Notre travail a porté fondamentalement sur la tentative d'identification de la stratégie adoptée par les éleveurs de Maamora par rapport à la nouvelle préoccupation foncière. La définition des systèmes de production en présence a été pour nous une indication de l'évolution de la communauté pastorale sur le plan économique et social.

III – Identification des systèmes de production

Suite au traitement des différentes variables du Tableau 4 (données d'enquête 1995), celui-ci nous a permis (analyse factorielle des composantes) de déterminer trois types de systèmes :

Le premier type se caractérise principalement par l'utilisation des terrains de l'exploitation et, à moins degrés des parcours aux alentours de l'exploitation dans un rayon ne dépassant pas 10 kilomètres. Ce type est dit sédentaire par la position qu'il occupe par rapport à l'utilisation des facteurs de production. Les parcours sont ceux initialement marqués par les labours fréquents sur les terrains dit "arch". L'alimentation du cheptel est principalement marquée par les céréales (orge - blé) le concentré, et les parcours de la commune et de l'exploitation. Dans ce cas l'exploitation est la partie de territoire occupé par l'éleveur depuis quelques années par les actions de labour dit "Gdyl" ou "Gdel" sur des surfaces de parcours appartenant à la communauté ou au domaine de l'état.

Le fait que quelqu'un (pasteur ou agropasteur) occupe un territoire donné ou une surface donnée est reconnu par la communauté pastorale de la zone du moins comme l'usufruitier, il est donc propriétaire au vu de la loi sociale, et nul ne peut obtenir l'usufruit sans l'occupant initialement reconnu par la société. Il va de soi, à ce titre que le vide juridique concernant le territoire steppique a contribué à une occupation foncière parfois anarchique et inégalitaire. L'accès à la propriété foncière dans le cas de la mise en valeur des terres vient quelque peu autoriser sinon valider les territoires occupés selon la règle sociale communautaires. L'enjeu foncier met en valeur les mécanismes des enjeux politiques et sociaux.

L'émergence de ce système sédentaire n'est pas nouveau, mais sa particularité est l'occupation du territoire sur la base de textes (sous le regard de l'autorité administrative), même si ceux-là ne sont pas entièrement appliqués. La justification pour le pouvoir, c'est l'observation de la dynamique que peut engendrer le passage de la gestion du territoire pastoral à des agropasteurs. L'état garde l'oeil "vigilant" afin d'éviter des conflits politico-sociaux qui remettraient en cause les changements opérés en steppe.

Le deuxième type se distingue par les déplacements qu'effectuent les éleveurs sur l'ensemble des parcours de la commune de Maamora et des communes avoisinantes (Hassasna, Sidi-Ahmed). Il s'agit des éleveurs semi-sédentaires. Cette dénomination est souvent rencontré dans les bibliographies traitant de la steppe, pour désigner les éleveurs de la steppe se déplaçant durant une période et se fixant durant une autre ; les déplacements se faisaient donc à l'échelle du territoire nationale. Par contre ce qui fait la particularité d'aujourd'hui pour notre cas c'est que les éleveurs se déplacent uniquement aux alentours de la communes c'est-à-dire sur les terrains qui tacitement leur reviennent en attente de régularisation par le principe de droit. Ce faire valoir peut paraître commun, et identique à l'exploitation des parcours comme par le passé, mais la particularité actuellement est que l'exploitation s'inscrit dans la logique de l'occupation définitive du territoire. C'est pourquoi l'enjeu foncier risque d'entraîner des bouleversements au niveau de la société pastorale qui peuvent avoir un effet néfaste et direct sur la production ovine.

Mais se cantonner dans un système traditionnel risque aussi de voir les pasteurs moyens et petits s'exclurent d'emblée du territoire de la commune. L'enjeu territorial est un enjeu majeur pour cette catégorie d'agropasteurs.

Le troisième type est représenté par des éleveurs ayant un effectif ovien important selon les données d'enquête. Il se caractérise fondamentalement par les déplacements plus importants que les précédents. Ce type contrairement à l'histoire de ses déplacements sur le territoire national, utilise les parcours steppiques de la wilaya uniquement. Le souci de ne pas s'éloigner du territoire communal est une donnée qui se situe dans la logique d'acquisition d'une part du territoire de la commune. Ce type dit semi-sédentaire transhumant utilise les parcours céréaliers de la wilaya de Saïda, il utilise donc les sous produits des céréales. L'enquête a montré que des éleveurs ne se déplacent que vers les plateaux céréaliers limitrophes. Cette catégorie est rencontrée par le passé dans les zones du sud et du nord du pays. Ce changement de comportement reflète la logique voire la stratégie adoptée par les éleveurs vis à vis de la question foncière au niveau steppique. Nous ne pouvons affirmer cela pour toute la zone steppique, mais il est certain que les agropasteurs se positionnent pour l'acquisition d'un territoire steppique à des

fins d'exploitation. La privatisation reste à notre sens loin d'être réalisable en raison de l'organisation de la steppe. L'enjeu social est déterminant du choix du partage des parcours.

Tableau 4. Caractéristiques générales des enquêtés

Enquêté	Âge	Nombre d'enfants	Têtes d'ovins	Têtes de bovins	Têtes de caprins	Terres cultivées (ha)	Possède bâtiment	Possède matériel
01	45	07	35	10	-	25	oui	oui
02	40	04	45	06	-	20	oui	non
03	51	04	40	-	-	28	non	oui
04	65	08	30	-	-	40	non	oui
05	56	07	60	08	-	40	oui	oui
06	46	06	55	06	-	40	oui	oui
07	52	06	70	13	-	35	oui	oui
08	50	09	80	04	-	45	oui	oui
09	45	03	150	-	-	70	oui	oui
10	52	05	200	05	-	60	oui	oui
11	47	06	106	10	-	47	oui	oui
12	47	08	200	10	-	60	oui	oui
13	52	06	300	18	01	60	oui	oui
14	46	05	298	20	-	58	oui	oui
15	55	12	285	25	-	56	oui	oui
16	45	08	300	25	-	54	oui	oui
17	57	17	500	60	09	75	oui	oui
18	57	11	850	32	02	85	oui	oui
19	60	12	500	35	03	70	oui	oui
20	55	09	600	25	02	70	oui	oui

Source : Enquête éleveurs Maamora 1995.

IV – L'espace pastoral de la zone

Les ressources de la steppe (eau et végétation) sont des facteurs de production qui doivent être mis en oeuvre par l'éleveur selon certaines conditions afin mettre l'animal en situation de produire.

L'espace où doit se dérouler le processus de production reste les parcours steppiques. La qualité de ces parcours dépend de la manière avec laquelle ils sont exploités. Or sachant que ces mêmes parcours appartiennent à tout un chacun des éleveurs, ceci provoque inévitablement une exploitation abusive qui a mis les parcours dans une situation de dégradation parfois irréversible.

Le mode de faire valoir qui a prédominé l'espace steppique n'a engendré que perte fourragère et disparition de l'activité d'élevage pour les petits éleveurs.

L'histoire de la gestion du territoire de la steppe est connue. De tout temps l'état n'a jamais tenté de mettre en place des moyens juridiques efficaces pour permettre aux parcours steppiques d'être mieux utilisés et valorisés selon des critères de production de façon à ce que la production soit la plus performante possible. Toutefois le discours officiel, les textes et en particulier le code pastoral ont toujours incité théoriquement à une gestion efficace. Le décalage entre la réalité du terrain et les décideurs n'a jamais été résolu ce qui maintient l'organisation pastorale sur le terrain au niveau des réglementations anciennes et traditionnelles. Les raisons sont à rechercher surtout au niveau de la sociologie steppique pour reconsidérer l'équilibre social. Il faut noter que la mosaïque sociale ainsi que son organisation au niveau de la steppe répond plus à une organisation tribale et au décision du chef de famille pour son fonctionnement qu'aux autorités des structures administratives.

Aujourd'hui l'avènement de la loi sur l'accession à la propriété foncière dans le cadre de la mise en valeur des terres du sud a provoqué une appropriation des espaces steppiques du moins en ce qui concerne le territoire de la commune de Maamora. C'est la phase d'attente pour l'accès définitif et officiel.

Il ressort des données du Tableau n°4 que les éleveurs se sont tous positionnés pour l'acquisition d'une partie du territoire. Les éléments qui nous permettent de justifier cette position sont d'ordre structurel à savoir l'acquisition de matériel agricole et la construction en dur sur les surfaces précédemment occupées, et le regroupement en famille ou alliance familiale. Il faut noter que 90% des enquêtés ont à priori opté pour la sédentarisation.

Cette sédentarisation est-elle définitive, ou bien obéit-elle à une logique de production qui est en train de se mettre en place dans les espaces steppique ?

C'est une stratégie qui à notre sens indique le changement de comportement des agropasteurs. Ce changement s'inscrit dans la dynamique de fonctionnement des système de production. Ce fonctionnement est-il transitoire ? seul un suivi des exploitations durant un certain nombre d'année pourra nous renseigner sur l'attitude et la viabilité du comportement des agropasteurs de la zone de Maamora.

Toutefois il nous semble que nous sommes en face d'une situation de recomposition du paysage steppique dans la zone de Maamora. Les éléments indicateurs sont d'abord l'âge des agropasteurs, il est en moyenne de 51 ans ce qui suppose une présence de génération d'agro-pasteurs qui mettra du temps pour passer le "flambeau" aux enfants, puis la course vers les territoires les plus intéressants est une convoitise retrouvée plutôt chez les gros éleveurs selon notre enquête (les gros éleveurs se sont en effet positionnés au niveau des lits des oueds), le choix des systèmes d'élevage qui se définissent par une présence constante du cheptel divisé en partie sur le territoire et durant presque toute l'année suppose une viabilité de la transition et un maintien du choix opéré par rapport à l'évolution de la situation foncière.

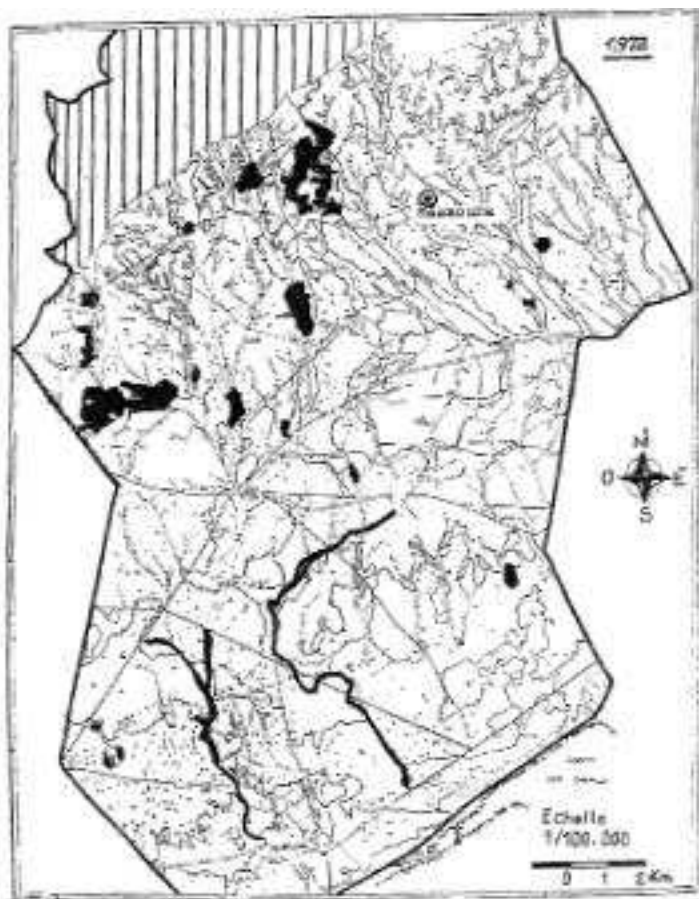
Les labours autour des parcelles occupées voir même au niveau des parcelles sont significatifs de l'enjeu foncier actuel. La situation du territoire en 1972 (Carte 2) et celle présente actuellement (Carte 3) est un indice de l'évolution de la situation d'occupation de l'espace. En effet nous constatons qu'une grande partie du territoire autrefois réservé à une stabulation temporaire du cheptel de la zone, se trouve cultivé de céréales et en particulier d'orge. La carte indique que cette évolution suit la ligne de niveau des oueds donc de la zone fertile ou agricole. Cette situation dénote la propagation de l'occupation au détriment des parcours naturels. Cette situation ne se dirige-t-elle pas vers la fragilisation du milieu par le surpâturage et le défrichement intense. La résultante de cette situation est en fait une privatisation officielle des terres officiellement étatiques d'où l'enjeu foncier.

Quant à la situation agro-écologique, elle s'observe tout particulièrement au niveau des cartes citées ci-dessus, de la zone sur deux périodes de la vie de la commune celle de 1973 et celle de 1993. Il ressort de cette observation que la question écologique est reléguée à une préoccupation de dernier rang. Elle n'est pas l'apanage des éleveurs ni même des autorités locales.

V – Les résultats observés après enquête auprès des éleveurs

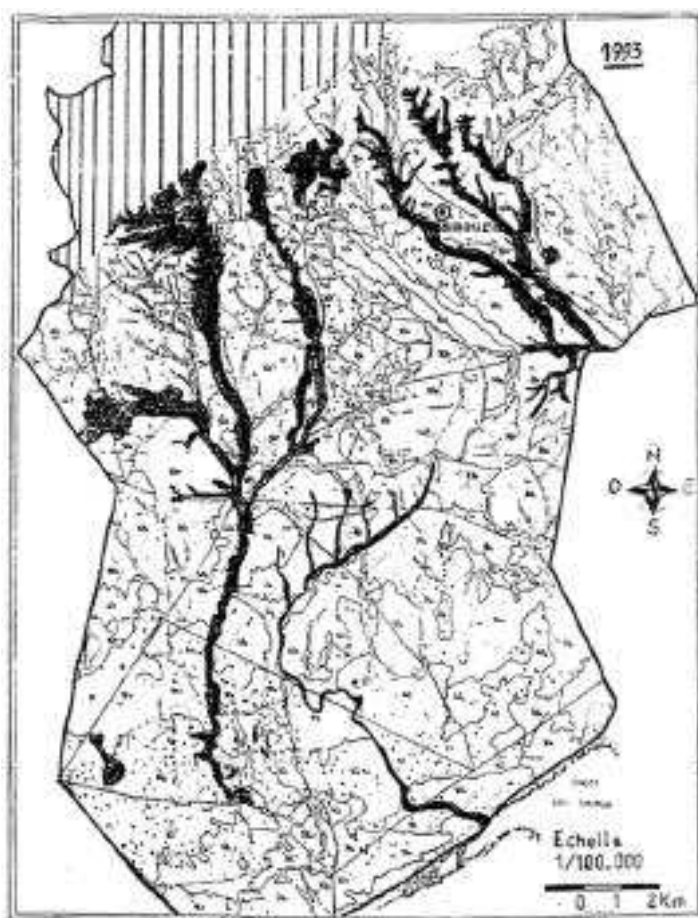
Nous avons fait une enquête auprès d'une vingtaine d'éleveurs de toutes catégories pour comprendre le fonctionnement de la communauté pastorale de la zone. Nous avons donc été amené à classer les enquêtés en fonction du nombre de têtes possédées. Nous les avons fractionné en quatre classes ou catégories comme il a été mentionné ci-dessus.

Ce qui est concluant à la suite de l'enquête est le choix des éleveurs à changer leur mode de production. Le fait d'avoir clôturé, labouré, construit des hangars, et réparti le cheptel en fonction du nombre de parcelles convoitées concourent à une identification des comportements. La conclusion à tirer est la mise en place de nouveaux systèmes de production. Ces derniers ont été énumérés précédemment, ils sont



Carte 2. Répartition des cultures céréalières en 1972

Carte 3. Répartition des culture céréalières en 1993



tout à fait adaptés à la réalité du terrain pour certaines zones steppiques, mais parfois des conséquences directes ou indirectes sont observées ce sont :

- ❑ la diminution des superficies pastorales au profit des surfaces défrichées et labourées ;
- ❑ l'augmentation de la charge des parcours et la chute de la productivité ;
- ❑ l'accentuation des inégalités sociales due au fait que seul les éleveurs disposant de grands moyens peuvent faire face aux dégradations des parcours en agissant sur la constitution de stocks alimentaires, soit en se déplaçant dans des zones de parcours inaccessibles aux petits et moyens éleveurs.

Les mécanismes qui sont en place aujourd'hui risquent certainement d'engendrer des conflits par rapport à l'occupation des espaces, à la décision administrative dont le rôle est politique, et puis par rapport aux enjeux du marché local, régional et national en terme de rente foncière.

Nous pouvons dire que la question foncière en steppe est un enjeu majeur tant sur le plan social, économique, écologique et politique.

Sur le plan social, il évident que le choix opéré par les éleveurs de la zone de Maamora va engendrer des distorsions sociales par rapport à la distribution des lots, et particulièrement par rapport aux regroupements de certaines familles dans les espaces les plus "fertiles". Des conflits qui sont supposés disparaître, font surface. A ce propos l'administration en tant qu'autorité et observatrice est-elle capable de régler les conflits qui sont en fait les mêmes qui dominent la vie pastorale depuis fort longtemps, ou bien est-elle consciente de l'effet du "laisser aller et laisser faire" ?

Il va de soi que dans le contexte actuel il est difficile de se prononcer tant que la stabilité sociale n'est pas assurée.

Sur le plan économique, il y a lieu de noter que la sédentarisation risque en fait de marginaliser la catégorie des moyens et petits éleveurs. L'enjeu économique se situe fondamentalement au niveau des détenteurs de moyens de production les plus viables et ceux détenant des capitaux pour l'investissement dans le cadre de la nouvelle organisation territoriale. Il va de soi que les intrants se retrouveront dans une situation de spéculation au niveau local et régional. Ce qui risque de voir disparaître les formes d'organisation socio-économique au détriment de nouvelles formes basées sur la capacité à investir sans pour autant être de la partie pastorale. Les contraintes financières sont à notre sens les contraintes essentiels de la relance du développement de l'élevage ovin dans la zone.

Nous nous interrogeons à juste titre, si les détenteurs de capitaux ne seraient pas les futurs "agropas-teurs entrepreneurs" ? Le phénomène entrepreneurial est présent.

Sur le plan écologique, les nouvelles formes mise en place nous laissent prévoir une exploitation intensive du milieu. Les labours et la surcharge seront les deux facteurs de la dégradation du milieu steppique de Maamora. Il est évident que la disparition des formes d'élevage domestique et traditionnel que l'on pouvait qualifier d'équilibrées dans le sens du maintien de l'écosystème en place, entraînera une situation irréversible du milieu par conséquent une désertification de la région.

La tendance à la sédentarisation affecte l'espace et provoque des changements.

Une étude phytoécologique faite par des écologistes chercheurs de l'université de Bab-ezzouar a montré la diminution de la biomasse végétale dans la commune de Maamora entre 1972 et 1993.

Conclusion

Selon les données obtenues à partir du terrain, on constate que la situation converge vers une crise foncière au niveau de la steppe ou du moins de la zone étudiée. L'attitude des autorités administratives locales ou régionales vis à vis de la situation se marque par une position attitude d'attente qui nous paraît quelque peu ambiguë et latente. Pourtant l'application des textes concernant l'accès à la propriété foncière ont déjà eu lieu par ailleurs avec toutes les conséquences que cela suppose.

De même, il nous paraît évident à notre point de vue que tant des conflits n'ont pas été repérés, l'administration en tant que premier gestionnaire de l'espace se laisse aller dans ses pratiques anciennes, celles de renvoyer dos à dos les éleveurs. Pourtant la seule voie salutaire pour les autorités reste à notre sens le rôle d'arbitre en terme de stabilité agro-économique, et socio-politique du milieu steppique.

Les premiers formes d'occupation du territoire ne datent pas de l'accès à la propriété foncière, bien au contraire elles ont été instaurées par l'organisation sociale de la production et le caractère fort de la sociologie du nomadisme.

L'enjeu foncier d'aujourd'hui est un enjeu qui cherche sa légalité avec toutes les conséquences de déstabilisation des rapports sociaux de production en steppe. Il ressort de notre enquête que la course vers les parcours les plus riches et monnayables est dirigée par les gros propriétaires agropasteurs et les détenant de gros capitaux, ou ceux ayant un pouvoir d'investissement sur un territoire qui ne sera plus peut-être celui des petits et moyens pasteurs.

La commune de Maamora n'est certainement pas la seule commune de la région steppique à vivre cette situation d'enjeu foncier.

Il nous semble que l'organisation de la société pastorale doit inévitablement passer par l'intégration de toutes les familles pastorales dans un processus gestion durable par l'autorité communale, laquelle doit jouer le rôle d'arbitre.

En effet les leçons de l'histoire pastorale doivent servir de repère pour adopter des projets viables reposant sur des contrats sociaux en terme d'accès à l'exploitation.

Toutefois il faudrait dompter la situation politique car l'enjeu politique est déjà une donnée qui risque de faire basculer l'attentisme de l'état vers une autre crise plus intense et grave.

Aujourd'hui le résultat ne peut à notre sens être positif que si des actions économiques et sociales sont prises en charge par toute la communauté. C'est à dire amener toutes les fractions composant la société de Maamora à raisonner un projet de développement de leur zone dans le cadre de l'accès au territoire, **même dans une logique d'appropriation.**

Les événements du passé ont été révélateurs de la situation d'aujourd'hui. A titre d'exemple des pasteurs et agropasteurs ont été chassés de leurs territoires et parcours dans le cadre de la révolution agraire et de la lutte contre la désertification (barrage vert). Ceux-ci sont revenus en force sur le territoire dès que les conditions politiques et économiques l'ont permis. Le risque de revivre l'histoire n'est pas à écarter.

La preuve de la fragilité du ou des systèmes en place est à rechercher dans le fait que toutes les formations sociales se sont regroupées par affinité familiale.

Références

- **Aidoud A.** 1994 Les changements écologiques dans les espaces steppiques. Causes et implications pastorales. Sem. Intern.réseau parcours 14-18 sept 1993 Parcours demain numéro spécial 9-14 p.
- **Ait Mesbah N., Sedji F.** 1994 Diagnostic phytoécologique et étude des tendances évolutive de la végétation steppique dans la commune de Maamora. Thèse d'ingénieur en Ecologie végétale Bab-Ezzouar Alger 82 pages.
- **Anonyme** 1995 Statistique de la commune de Maamora, service agricoles 4 p.
- **Anonyme** 1995 Direction de la planification et de l'aménagement du territoire wilaya de Saïda. 32 p
- **Bedrani S.** 1993 La place des zones steppiques dans la politique agricole algérienne Séminaire sur la désertification et l'utilisation du sol dans le bassin méditerranéen, Almería (Espagne). 1993
- **Berchiche T., Chassany J.P., et al.** 1996 Premiers résultats de recherche sur l'analyse des systèmes de production ovins en steppe algérienne I.N.A et I.N.R.A France Mai 1996 70 pages. Résultats non publiés.
- **Boukhobza M.** 1976 Nomadisme et colonialisme : analyse des mécanismes de destruction et de disparition de la société pastorale traditionnelle en Algérie thèse de 3ième cycle sociologie EMES Paris.

- **Bourbouze A., Lazarev G.** 1991 Typologie dynamique des systèmes pastoraux en Méditerranée. congrès Inter. Des terres à parcours Montpellier 1991 729-733 p.
- **Boutonnet J.P.** 1989 La spéculation ovine en Algérie, ou produit-clé de la céréaliculture I.N.R.A Montpellier série notes et document n°90.
- **Yerrou H.** 1998 Essai de caractérisation des systèmes d'élevage ovins en zone steppique cas de la commune de Maamora Thèse de magister I.N.A Alger 110 pages 1998.

